



**François de RUGY, ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire**

Paris, le lundi 10 décembre 2018

Communiqué de presse

Lancement du Comité France Océan

Le Ministre de la Transition écologique et solidaire a officiellement installé ce lundi 10 décembre le Comité France Océan (CFO), en présence du Secrétaire général de la mer et des organisations de protection de l'environnement marin. Le principe de la mise en place de ce groupe de concertation sur l'environnement marin avec les acteurs de la société civile avait été acté lors du Comité interministériel de la mer du 15 novembre dernier.

Présidé par le ministère de la transition écologique et solidaire, le Comité France Océan est composé de représentants des principales organisations non-gouvernementales de protection de l'environnement marin, des administrations en charge de la mer et de la gestion de ses ressources, des grands établissements publics de recherche mobilisés sur le sujet et de personnalités qualifiées.

Face à la montée des enjeux liés à la protection de l'environnement marin (changement climatique, érosion de la biodiversité, développement de l'économie bleue, négociations internationales sur la haute-mer, etc.), ce groupe a pour vocation de renforcer le dialogue et de construire des propositions concertées et concrètes. Celles-ci viendront alimenter les travaux du Conseil national de la mer et des littoraux et du Comité national de la biodiversité ainsi que ceux du Congrès mondial de la nature qui se tiendra en 2020 à Marseille.

Le Comité France Océan se réunira tout particulièrement pour apporter des réflexions et des recommandations sur la problématique des déchets marins, la préservation de la biodiversité marine et les enjeux liés à l'artificialisation.

Une cinquantaine de représentants d'ONG, d'établissements et de services publics étaient réunis pour cette installation, partageant ensemble l'urgence à agir.

François de Rugy, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a déclaré : *« Cette instance est nécessaire pour créer les conditions d'un dialogue à la hauteur des défis environnementaux et permettre une mise en œuvre effective des politiques de protection des milieux marins. Elle s'inscrit dans le cadre de la gouvernance de la politique maritime intégrée qui a été mise en place suite au Grenelle de la mer. Une gouvernance qui rassemble les acteurs économiques, sociaux et de l'environnement, mais aussi élus et services publics. Un grand évènement célébrant les 10 ans de ce Grenelle sera d'ailleurs organisé en 2019 pour dresser le bilan de nos actions et dresser les perspectives de celles des 10 années à venir ».*

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr / [@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)